

## RÉSUMÉ

### POINT DE PRESSE - 18 SEPTEMBRE 2006

N.B. SVP noter que les documents cités au cours du texte se retrouvent sur notre site Internet : <http://www.rqcalacs.qc.ca>

Pour amorcer le point sur la situation en regard de l'aide pour les femmes et les adolescentes agressées sexuellement, le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) a choisi :

- De porter à votre attention des situations de violence qui peuvent amener des femmes et des adolescentes à s'adresser aux CALACS.
- D'illustrer concrètement le travail réalisé auprès d'elles, par nos centres, qui sont les seules ressources spécialisées qui travaillent depuis plus de 30 ans contre la violence sexuelle.

Voici donc quatre histoires qui, nous l'espérons, vous toucheront...

[Histoire d'Idiatou](#)

[Histoire d'Annie](#)

[Histoire de jeunes](#)

[Histoire de Bélinda](#)

Quand on ne connaît pas personnellement une personne victime d'agression sexuelle, on ne sait pas concrètement ce que ça peut vouloir dire de vivre cette violence et de faire face aux conséquences.

Le témoignage de Nathalie Simard, qui a été largement médiatisé, a touché beaucoup de personnes qui ont réalisé l'ampleur des difficultés auxquelles les femmes et les enfants sont confrontés, lorsqu'elles sont victimes de violence sexuelle. Ce que ça peut représenter dans une vie. Elle a bien décrit le temps passé avant de pouvoir se décider à parler, les souffrances vécues durant ce temps de silence, la difficulté à dire, les années de consultation, le cheminement à faire pour « s'en sortir », etc.

Son témoignage a touché la population, et il a rejoint bon nombre de femmes qui avaient vécu et qui vivent encore des situations de violence semblables. Pour le grand public, elle a illustré, mis dans des mots, des images, sur ce que des milliers de femmes et d'adolescentes ont vécu et vivent encore.

Les CALACS au Québec rencontrent personnellement, chaque année, des milliers de femmes et d'adolescentes qui ont vécu une forme ou l'autre de violence sexuelle. Elles sont aux prises avec des répercussions sur leur santé physique et bien sûr psychologique. Des conséquences qui vont, pour plusieurs d'entre elles, jusqu'à des problèmes de toxicomanie, des problèmes graves de santé, des idées suicidaires, etc. Des femmes et des adolescentes qui assument des coûts immenses, dont la perte de leur qualité de vie.

Des milliers de femmes et de filles qui vivent des situations, des histoires complexes et chargées et qui ont besoin de ressources spécialisées capables de leur offrir écoute, soutien, aide concrète, la possibilité de joindre d'autres femmes dans un groupe de soutien et de défendre leurs droits. Certaines souhaitent de l'accompagnement à la police, à la cour, à l'immigration. De plus, pour beaucoup de femmes au Québec, la vulnérabilité aux agressions sexuelles est plus grande (ex. les femmes handicapées, celles vivant avec une déficience intellectuelle), et/ou les obstacles dans l'accès aux ressources sont plus nombreux, par exemple pour les femmes immigrantes et réfugiées, les lesbiennes, les femmes autochtones.

Rappelons :

- En nous basant sur la population québécoise de 1999, nous pouvons estimer que 1 220 000 Québécoises ont subi une agression à caractère sexuel depuis l'âge de 16 ans (taux de prévalence, Statistique Canada, 1993)
- Selon les mêmes bases populationnelles, 111 928 Québécoises seraient victimes d'une agression sexuelle chaque année (taux d'incidence, Statistique Canada, 1993)

Les données, recueillies dans les CALACS membres du Regroupement, sous-estiment la réalité car elles sont saisies dans le feu de l'action, le feu roulant du quotidien. Au lendemain d'une situation d'agression sexuelle médiatisée, les CALACS passent les journées suivantes au téléphone à répondre à des femmes qui veulent parler, dénoncer, recevoir de l'aide. Dans ce contexte, la feuille statistique risque fort bien de ne pas être mise à jour.

Il faut comprendre que venir en aide aux femmes agressées sexuellement, c'est plus complexe et plus long que 2 rencontres, 5 téléphones et une tape dans le dos! Ça peut signifier des dizaines de démarches avant et autant après. Comme nous avons tenté de l'illustrer dans les histoires présentées plus haut, plusieurs actions et démarches sont nécessaires.

**Et les CALACS réalisent ce travail quotidiennement avec des ressources de plus en plus limitées, insuffisantes.**

Par ailleurs, toutes les femmes qui viennent dans les centres, pour y travailler, y militer, chercher un appui, veulent aussi et surtout que ça cesse. Des femmes parlent pour éviter que ça arrive à leurs filles, leurs sœurs, leurs amies. Des parents s'inquiètent pour leurs enfants, des professeurs pour leurs élèves...

Les CALACS sont profondément convaincus de la nécessité d'agir préventivement pour que les agressions sexuelles s'arrêtent. Pour que, plus jamais aucune femme, aucun enfant n'ait à subir cela.

C'est pourquoi chaque CALACS réserve du temps pour aller parler aux jeunes dans les écoles, pour appuyer des personnes qui veulent intervenir dans leur milieu (travail, loisirs, association de sports), pour sensibiliser les organismes sociaux,...

Les centres organisent des actions pour dénoncer, montent des kiosques d'information. Il faut soulever des débats, transmettre des connaissances, combattre des préjugés, sans cesse rappeler les avancées et les reculs,...

Vous entendez les CALACS et leur Regroupement devant les journalistes; en commission parlementaire; interpellier les éluEs, les juges, le Barreau, etc.

Au cours des cinq dernières années, les CALACS ont fait face à une augmentation importante des demandes d'aide et de prévention, à cause :

- des dévoilements connus du public
- des procès médiatisés
- des références en provenance des organismes et institutions
- de l'impact des campagnes gouvernementales de sensibilisation qui ont encouragé les personnes à dénoncer

**De plus en plus de personnes viennent à nous, cherchant de l'aide, qu'elles trouvent de moins en moins...**

Parce qu'à 4 travailleuses par centre, pour des territoires ou des populations immenses, les CALACS n'arrivent plus à répondre

- à l'ensemble des demandes d'aide (liste d'attente, suivi écourté, etc.)
- aux demandes de sensibilisation de leur milieu quant aux actions de prévention

- tout en assumant le bon fonctionnement d'un organisme

### **C'est un véritable casse-tête.**

Plus on en parle, moins on trouve de l'aide.

Les centres vivent de l'ambivalence à publiciser leurs services, ils se sentent incohérents à encourager les femmes à demander de l'aide pour devoir leur répondre ensuite qu'ils ne pourront peut être pas y répondre. Et la colère des femmes se fait de plus en plus entendre.

Pour faire face à cette situation, le RQCALACS a travaillé, au cours de la dernière année, à faire une évaluation systématique de la réalité des ressources et des besoins dans toutes les régions du Québec. Avec l'aide inestimable de Ruth Rose, une économiste «célèbre et crédible» (sourire!), nous avons analysé les besoins dans chacune des dix-sept régions du Québec, en tenant compte d'une série de données factuelles, de statistiques, d'indicateurs socio-économiques. Le résumé de cette recherche est notre *[Plan de développement et de consolidation du réseau des CALACS et du RQCALACS : Contexte et estimation des besoins \(en format PDF\)](#)*.

Cette démarche nous a permis d'élaborer un portrait détaillé des 17 régions du Québec, de comparer les réalités géographiques et l'état des ressources entre chacune d'elles Et de chiffrer, de planifier un déploiement des CALACS pour réduire les disparités. Nous voulions assurer aux victimes, où qu'elles habitent au Québec, un accès équitable aux ressources, parce qu'encore actuellement des milliers de femmes ont à franchir des distances incroyables pour rencontrer une travailleuse d'un centre contre les agressions sexuelles. Ou encore des femmes ne peuvent tout simplement pas accéder au centre parce qu'il ne dispose pas des équipements nécessaires pour accueillir les personnes à mobilité réduite. Il s'agit là d'une forme de discrimination évidente.

Nous étions justement soucieuses de tenir compte de ces disparités et les discriminations entre les femmes. Comme nous l'avons dit plus tôt, certains groupes de femmes sont à la fois plus susceptibles de vivre des agressions sexuelles et, de plus, ont des contraintes supplémentaires quand elles cherchent des ressources. Pour bien connaître leurs besoins spécifiques et leurs réalités nous avons sollicité la collaboration de cinq comités conseil qui nous ont, tout au long de la recherche, soumis des commentaires, ont réagi à nos propositions, critiqué ou enligné afin que nos propositions soient plus inclusives. Des lesbiennes, des femmes vivant avec un handicap ou une déficience intellectuelle, des femmes issues de l'immigration et de minorités visibles, et des femmes des Premières

Nations ont enrichi nos réflexions et nous ont fait faire un grand bond dans la connaissance et l'intégration. Certaines sont dans la salle avec nous aujourd'hui. .

Cet exercice de réflexion avec les comités conseil a inclus d'importantes remarques autour de l'intersectionnalité des différentes formes d'exclusion, c'est-à-dire comment le statut migratoire, la capacité physique, l'âge et d'autres situations qui situent les femmes dans un contexte propice aux agressions sexuelles ainsi que les raisons pour lesquelles il est indispensable d'adapter les ressources disponibles aux besoins de ces populations. Cette sorte de réflexion porte en elle-même un pré-requis : que les personnes qui vont recevoir les services soient consultées, suivant le slogan des personnes handicapées autour du monde : « Rien sur nous sans nous »

[Un exemple chiffré de la région de l'Outaouais](#), permet d'illustrer les enjeux d'équité et d'accessibilité, et ce que cela implique dans le développement d'un réseau de ressources.

Il n'y a pas de modèle unique de CALACS, valable mur à mur pour toutes les régions du Québec. Certaines régions ont par exemple, une concentration de personnes autochtones, d'autres où la présence des femmes immigrantes ou des femmes vivant avec une limitation est plus importante, d'autres où ce sont les distances qui font une différence. Il faut tenir compte des particularités régionales, et des groupes du milieu.

Selon l'étude faite avec madame Ruth Rose et les comités conseil, nos budgets actuels nous permettent de réaliser 18,6% de l'ensemble du travail nécessaire, en termes d'aide, de prévention et de défense de droits, avec un accent mis sur l'inclusion et le rattrapage en faveur des groupes particulièrement discriminés. Pour illustrer rapidement ce que les centres n'arrivent pas à faire et souhaiteraient réaliser :

- augmenter le nombre de centres : les 35 CALACS, répertoriés sous la rubrique [Membres](#), ne couvrent qu'une très faible portion du territoire;
- mettre fin ou ramener à des délais décentes les listes d'attente, augmenter le nombre d'écoles, des groupes visités pour de la prévention;
- Avoir du personnel suffisant afin de pouvoir dégager une travailleuse pour, par exemple, qu'elle puisse visiter des communautés autochtones éloignées, ou faire des activités de démarchage dans le milieu auprès de groupes marginalisés;
- Pouvoir recevoir les femmes et les filles, plus régulièrement les soirs et les fins de semaine, parce qu'elles ne peuvent venir aux heures standards;
- Faire de la recherche et créer de nouveaux outils adaptés à des groupes ciblés (ex. matériel s'adressant aux lesbiennes, aux personnes en prostitution, ateliers pour milieux autochtones, site web pour les jeunes, ...)

- S'organiser enfin pour que nos locaux, nos activités et notre matériel soient réellement accessibles aux femmes vivant avec un handicap ou une déficience (ex, locaux adaptés, documents audio, en braille ou en gros caractères, en plusieurs langues, guide d'accompagnement spécifique devant les tribunaux, etc.)

Ce sont quelques exemples de ce que le rehaussement de budget permettrait d'améliorer dans les activités, les ressources des centres.

Le développement d'une pratique féministe d'inclusion doit bénéficier de l'appui gouvernemental qu'il mérite. Les besoins identifiés sont réels, mais la mise en marche des actions concrètes pour les développer restera un rêve si le gouvernement ne prend pas des actions concrètes. S'il n'est pas plus conscient de l'énorme défi que représente le fait d'offrir des services universellement accessibles et adaptés, afin que les centres soient capables de répondre à un maximum des besoins identifiés pendant le processus de consultation.

Notre plan de développement/consolidation, qui se chiffre à 30 796 113 a été présenté au ministre Philippe Couillard en décembre 2005. Celui-ci l'a trouvé très impressionnant, très sérieux et bien documenté. Bien entendu, malgré l'urgence nous ne demandons pas ce montant en 1 an ! Nous avons demandé 6 277 336 cette année, pour pouvoir faire une réelle avancée, dont 1/3 que nous nous engageons à réserver pour les besoins des femmes autochtones et des femmes davantage discriminées.

Au printemps, le ministre a annoncé \$1 million. C'est plus qu'insuffisant, c'est surprenant, décourageant...D'autant plus qu'il n'a pris aucun engagement clair pour le futur. A ce rythme là, ça nous mène en 2036 pour boucler le budget évalué en 2006!!!

Ça coûte déjà cher à l'État de ne pas investir suffisamment dans la lutte contre les agressions sexuelles. Des coûts sociaux, de santé, des coûts financiers (absentéisme, non productivité). Des coûts pour celles qui ont été victimes, hier ou il y a plusieurs années, Des coûts pour les prochaines victimes, pour éviter que la situation s'aggrave.

La population aspire vraiment, profondément à ce que la situation change, et que le gouvernement fasse un effort significatif. Les CALACS et leur regroupement, par les témoignages reçus, sont convaincus que la population souhaite que le gouvernement appuie les seules ressources spécialisées dans l'aide et la lutte contre la violence sexuelle. Il faut donner un grand coup de barre, parce qu'avec les moyens actuels nous faisons du sur-place.

On ne peut affirmer qu'il y a davantage d'agressions sexuelles maintenant, qu'auparavant. Mais si l'on considère qu'on fait face des phénomènes tel l'hyper sexualisation de la société, la sexualisation précoce des filles et la croissance de consommation de la pornographie, particulièrement chez les très jeunes garçons, l'avenir n'est pas rassurant. Ces phénomènes ont un impact sur la notion du consentement, et sur la présumée « disponibilité » du corps des femmes et des filles, donc sur le risque de plus d'agressions sexuelles.

Le 15 septembre dernier, les centres ont marqué, comme chaque année, la Journée d'Action contre la violence faite aux femmes. Vous accédez par ce lien suivant à la liste des [Activités de la JACVFF du vendredi 15 septembre 2006 \(format PDF\)](#). Avec les Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, le RQCALACS lance aujourd'hui une campagne de mobilisation populaire, l'Opération Casse-tête, dans l'ensemble du Québec. Dans toutes les régions, les CALACS vont poursuivre des actions dans leur milieu, auprès de la population pour aller chercher des appuis. Pour faire savoir au gouvernement que cette situation ne peut plus durer. Nous demandons aux gens de signifier leur [appui](#) en offrant un [témoignage ou un mot d'encouragement](#) par le biais du site Web du RQCALACS, en parlant ou en écrivant à leur députéE, dans les lignes ouvertes des médias, les pages d'opinion, etc. Ce n'est que grâce à leur appui et leurs pressions que nous arriverons à assurer aux victimes plus de justice et d'équité.

Merci.

Regroupement Québécois des CALACS  
C.P. 56528, Succursale Ontario  
Montréal, Québec, H1W 3Z3  
Téléphone : 514-529-5252  
<http://www.rqcalacs.qc.ca>